



Fiche d'information

# Étude de la fondation Commonwealth Fund 2019 : résultats concernant les instruments de cybersanté

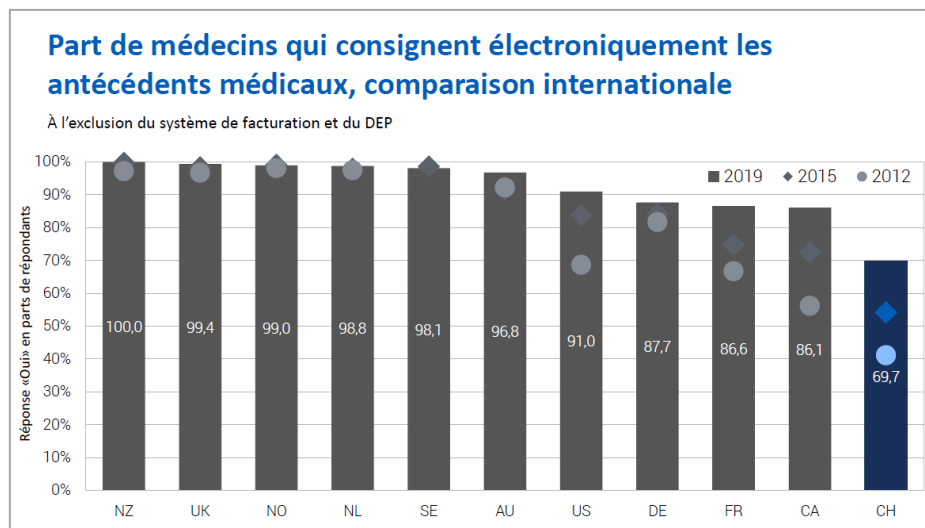
## Contexte

Depuis 1998, la fondation américaine Commonwealth Fund (CFW) réalise chaque année une enquête internationale consacrée aux politiques de santé (IHP - International Health Policy Survey), à laquelle la Suisse participe depuis 2010 avec dix autres pays. Cette enquête permet à la Suisse d'obtenir des données comparatives internationales sur des thèmes de politique sanitaire, utiles pour l'organisation de son propre système de santé. Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) rédige et publie chaque année un rapport de recherche à cet effet.

L'étude 2019 se concentre sur les médecins de premier recours et comporte un chapitre consacré à l'utilisation des instruments de cybersanté. Par eHealth (cybersanté), on entend le recours aux différentes technologies de l'information et de la communication servant à l'organisation, au support et à la mise en réseau de tous les acteurs (hôpitaux, médecins, assureurs, etc.) et des processus du système de santé. L'objectif est de soutenir les différents acteurs dans leurs tâches, d'améliorer l'efficacité de leur coordination et de mettre à leur disposition, rapidement et quel que soit le lieu, des données de santé relatives au patient et déterminantes pour son traitement.

## Dossier médical électronique

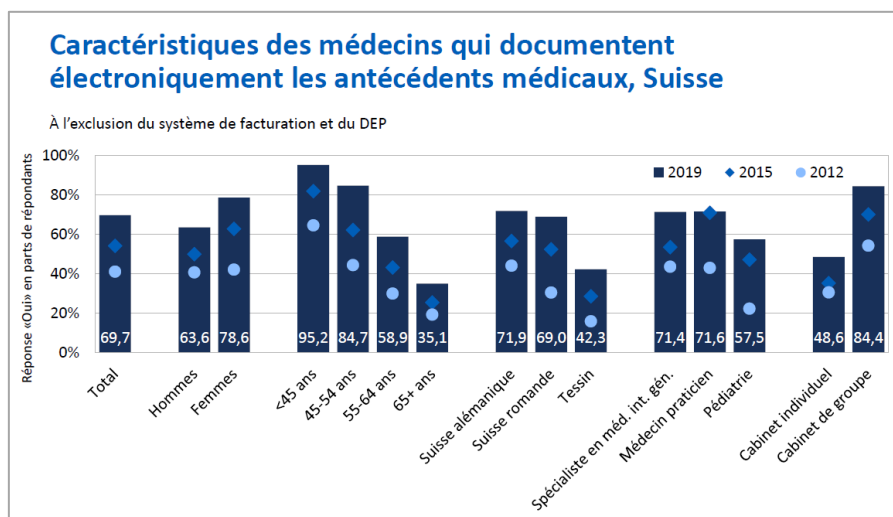
La part des médecins en Suisse qui documentent électroniquement les antécédents médicaux a fortement augmenté par rapport à 2012 et 2015 (69,7 % contre 41,1 % et 54,2 %). Malgré cette hausse, la Suisse occupe une nouvelle fois le dernier rang en comparaison internationale.



S'agissant du recours à la documentation électronique du dossier médical, la Suisse affiche une diffusion très différenciée due à deux facteurs en particulier : l'âge des médecins et la taille du

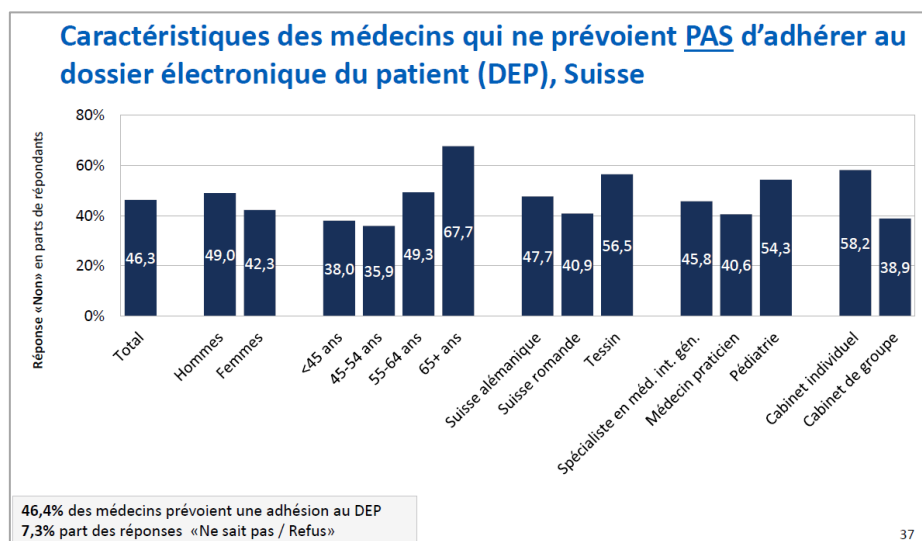
cabinet. Il y a en effet une corrélation négative entre cette pratique et l'âge de ceux qui y recourent. Les jeunes médecins (< 45 ans) ont presque tous recours à de tels outils, contre un peu plus de la moitié (58,9 %) parmi les praticiens âgés de 55 à 64 ans et à peine plus d'un tiers (35,1 %) chez ceux de plus de 64 ans.

Une différence nette apparaît également concernant la forme de cabinet. À peine la moitié (48,6 %) des cabinets individuels documentent électroniquement les antécédents médicaux alors que cette proportion s'élève à 84,4 % pour les cabinets de groupe. Ces chiffres sont interdépendants dans la mesure où les jeunes médecins travaillent plutôt dans des cabinets de groupe alors que les plus âgés occupent davantage des cabinets individuels.



## Raccordement au dossier électronique du patient (DEP)

En 2019, les médecins ont été interrogés sur leurs projets de raccordement au DEP suisse. Au total, 46,4 % prévoient de le faire, 46,3 % ne le feront pas et 7,3 % ont refusé de répondre ou coché la rubrique « ne sait pas ».

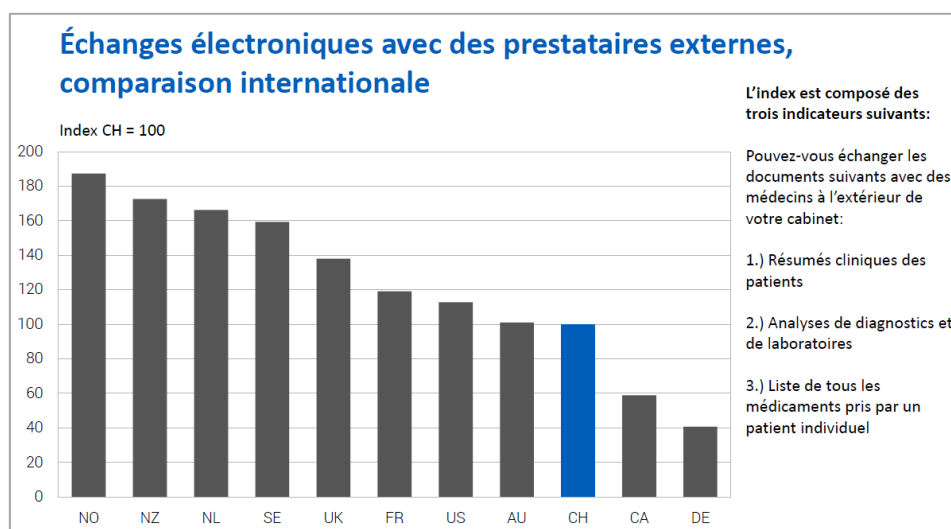


La situation des médecins qui excluent tout raccordement au DEP est examinée plus en détails ci-après. Comme dans le cas de la documentation électronique, les deux facteurs déterminants sont ici également ceux de l'âge et de la forme du cabinet. La moitié (49,3 %) des 55 à 64 ans ainsi que plus des deux tiers (67,7 %) des plus de 64 ans n'envisagent pas de raccordement au DEP ; la proportion est de 58,2 % parmi les médecins qui travaillent dans des cabinets individuels. Le taux de refus élevé

chez les médecins plus âgés pourrait s'expliquer par le fait qu'ils prendront prochainement leur retraite et qu'ils souhaitent laisser leur successeur gérer cette démarche.

## Utilisation des instruments de cybersanté

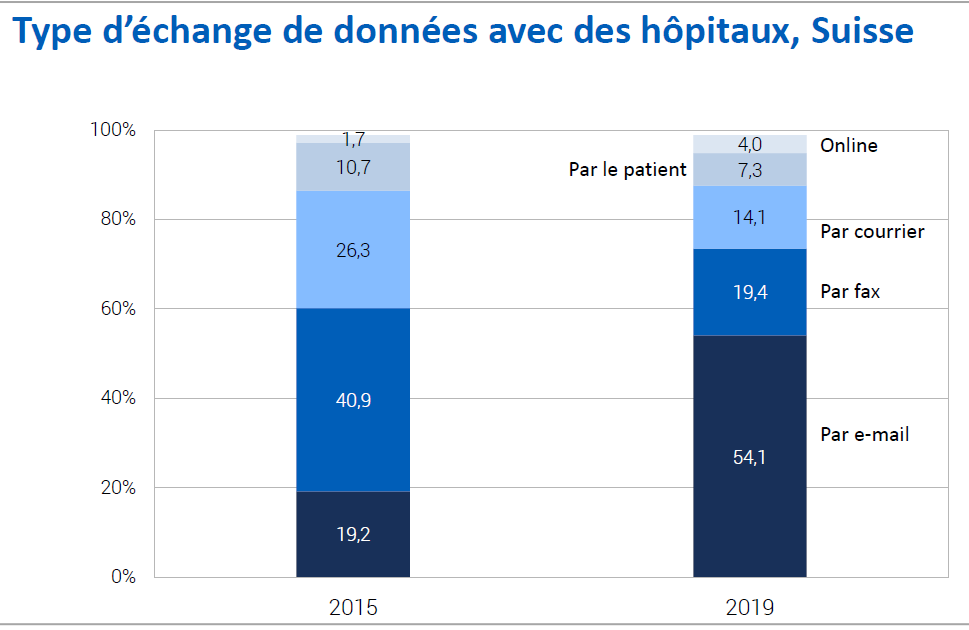
L'échange électronique (sans courriel ni fax) d'informations pertinentes pour le traitement assure une coordination plus efficace entre les fournisseurs de prestations tout au long de la chaîne de traitement. En Suisse, 46,5 % des médecins peuvent, par ce biais, échanger des informations sur le tableau clinique de leurs patients avec des médecins externes. 51,6 % y recourent pour des données de laboratoire ou d'autres tests diagnostiques, et 44 % pour transmettre des listes de médicaments pris par un patient individuel. En comparaison internationale, la Suisse montre un fort potentiel de rattrapage. Elle occupe donc deux fois la troisième et une fois la quatrième place avant la fin. En Europe, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ont particulièrement progressé en ce qui concerne l'échange électronique tout au long de la chaîne de traitement.



De nombreux médecins (79,9 %) en Suisse offrent à leurs patients la possibilité de poser des questions d'ordre médical, par courriel ou via un site internet sécurisé. En comparaison internationale, la Suisse se situe ainsi en deuxième position derrière la Suède (91,1 %). Dans l'ensemble, il s'agit d'une prestation bien répandue dans la majorité des pays interrogés.

## Coordination avec les hôpitaux

Presque trois quarts (72,3 %) des médecins en Suisse ont reçu, souvent ou la plupart du temps (dans 50 à 100 % des cas), un avis lorsqu'un de leurs patients s'était rendu aux urgences. En outre, 63,7 % ont chaque fois été avertis en cas d'admission à l'hôpital. En comparaison internationale, la Suisse se situe dans la moyenne en ce qui concerne les notifications pour les admissions aux urgences. En général, les médecins de premier recours obtiennent dans les quatre jours suivant la sortie d'hôpital de leurs patients les informations nécessaires leur permettant de continuer le traitement du patient et d'assurer le suivi recommandé. La manière dont ces informations leur sont communiquées peut avoir une influence sur le délai de transmission. Les médecins en Suisse reçoivent les données nécessaires par courriel (54,1 %) dans la majorité des cas, puis par fax (19,4 %) et enfin par courrier (14,1 %). Les informations sont rarement transmises par un portail en ligne (4,0 %) ou par les patients eux-mêmes (7,3 %). En comparaison avec 2015, l'échange d'informations avec les hôpitaux se fait davantage par voie numérique.



Source :  
 Médecins de premier recours – Situation en Suisse et en comparaison internationale, Analyse de l'International Health Policy (IHP) Survey 2019 de la fondation américaine Commonwealth Fund sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (texte original en allemand avec résumé en français)  
 Observatoire suisse de la santé (Obsan), Neuchâtel 2019